REFORME DES RETRAITES

Tel est pris qui croyait prendre !

ALTERNATIVE Police avait une fois de plus raison !

LES PROMESSES N'ENGAGENT

QUE CEUX QUI Y CROIENT !

RESTONS MOBILISES !

Certains ont préféré faire glorioles et ont choisi la consensualité plutôt que le rapport de force

Ils ont pris pour paroles d'évangile ce que le gouvernement leur a annoncé et n'ont pas hésité à appeler à suspendre toute action de contestation !

ALTERNATIVE Police avait prévenu !!!

Oui il y a eu des avancées à minima pour nos retraites mais...

- Notre statut spécial reste toujours en danger et est menacé !
- Les bonifications telles qu'elles existent à ce jour sont bel et bien supprimées !
- Le calcul de la pension sur les 6 derniers mois de rémunération est supprimé !
- Le départ à 57 ans n'existera plus pour nos collègues nés à partir de 1985 !
- La pénibilité, notamment celle du travail de nuit, n'est pas prise en compte !
- etc.

Enfin, la parité PN/GN pour la réforme des retraites ne s'appliquera pas aux gendarmes
En effet, le Premier Ministre vient d'annoncer qu'ils ne seraient pas concernés par le régime universel.

ALTERNATIVE Police n'a d'ailleurs pas attendu cette annonce pour tirer le signal d'alarme et saisir les autorités gouvernementales !

- **Pourquoi certains syndicats ont cru aux belles paroles gouvernementales** et s'offusquent aujourd'hui d'une telle situation alors qu'ils savaient que la parité PN/GN pour la réforme des retraites ne s'appliquerait pas aux gendarmes ?
- **Pourquoi s'empressent-ils maintenant d'écrire** au premier ministre ou au ministre de l'intérieur ?
- **Pourquoi avoir si rapidement demandé de suspendre** toute action de mobilisation de nos collègues ?

Sont-ils crédules ou ont-ils fait du «politiquement correct» contre les intérêts mêmes de nos collègues ?

Un réveil tardif et douloureux !

ALLIANCE POLICE NATIONALE — Fabien VANHEMELRYCK, Secrétaire Général

UNSA Police — Philippe CAPON, Secrétaire Général

Paris, le samedi 21 décembre 2019

Monsieur le Premier Ministre
Édouard PHILIPPE
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Réf. : BN/SG/FV-PC/2019-

Monsieur le Premier Ministre,

Les dernières annonces de monsieur le Président de la République au cours de son déplacement en Côte d'Ivoire ainsi que celles de Madame la Ministre des armées au CSFM provoquent légitimement une incompréhension et une colère dans les rangs des policiers placés sous l'autorité du ministre de l'intérieur.

Il semblerait que nos collègues militaires et gendarmes vont bénéficier de « la clause du grand père ». Si cela venait à se confirmer ce serait pour nous injuste et inacceptable. Comment pourriez-vous obliger alors l'application du régime dit universel de retraite aux policiers nés à partir de 1985 ?

UNITÉ SGP POLICE FORCE OUVRIERE

Réf : YL-MI- N°213

Bagnolet, le 21 Décembre 2019

Monsieur Christophe CASTANER
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

Monsieur le Ministre,

Les dernières annonces faites par Monsieur le Président de la République au Mali et par Madame le Ministre des armées devant le CSFM provoquent légitimement un véritable tsunami dans les rangs des forces de sécurité civile placées sous votre autorité.

En effet, alors même que nos collègues gendarmes et les militaires vont bénéficier de la clause du grand père, comment pourriez-vous imposer la nouvelle perspective de régime dit universel ou, à points aux policiers nés à partir de l'année 1985?

ENSEMBLE MOBILISONS-NOUS ET CONTINUONS LES ACTIONS ENGAGEES ! NE SUSPENDEZ RIEN !

Paris, le 22 décembre 2019

Bureau National, 47/49 Avenue Simon BOLIVAR 75019 PARIS
0180496687 - secretariat@alternativepn.fr
www.alternativepn.fr
Facebook : https://www.facebook.com/alternativepn